

Réunion prospective

Catégorie Energies renouvelables, Transition, Mobilité, Bois,
Chauffage, Gestion des forêts, Covoiturage

Date : 23 janvier 2025

Rédacteur : Jérôme Guigon

Présents : Norbert Van Elst, Marc Steinmann, François Vacheresse, Jeff Dugourd, Christophe Willermoz , Yves Berquand.

1- Maraîchage (piste pour la nouvelle installation de Fréd, maraîcher anciennement installé à Fourg)

- a. Une nouvelle piste : le château « Vigouroux » à Paroy, avec un parc de 4 ha, quasiment vendu (mais problème au sujet de la Safer, contactée « tardivement » par le notaire)

Les acquéreurs « potentiels » envisageraient un tiers lieu culturel et n'auraient rien contre de confier une certaine surface à un maraîcher.

→ une fois le sujet de la Safer réglé, un rendez-vous pourrait être organisé.

François le proposera à Fréd, en vue d'une visite.

- b. Fréd est aussi sur une piste à Quingey (en essayant d'échanger les terrains inadaptés avec un autre agriculteur).
- c. NB : Fréd cherche plus qu'un bail, et souhaiterait acheter.

2- Les PAT (Pland Alimentaires territoriaux, en lien avec le point 1)

- a. Différents constats :

→ peut porter sur plusieurs EPCI

→ le portail « France PAT » donne les PAT réalisés et détaille chaque PAT

→ le but : fédérer les différents acteurs ; peut porter sur la restauration scolaire ou collective, et peut aller jusqu'à la régie maraîchère (ex. de Morans-Sartoux)

→ Rien dans notre secteur

- b. La réalisation d'un PAT dans notre territoire :

→ nécessite l'implication de nombreux acteurs (à Quingey : le département pour le collège, la commune et la structure de santé qui regroupe maison de retraite, longs séjours, CRF et MAS...)

→ le sujet pourrait être abordé avec Sarah Faivre.

3- Turbine du seuil de Quingey

- a. Réunion le 16 janvier avec l'EPAGE, la SEM (présidé par J-D Maire, le SIDECE, et l'ADEME

Les étapes à venir :

- Délibération de l'EPAGE fin février pour que la SEM puisse démarrer l'étude

- En parallèle, étude d'une structure juridique (SAS?) pour porter le projet

- La SEM (capital de 9 M€) porterait la prise de risque (paiement des études si le projet n'aboutit pas), et a du personnel et des compétences pour mener à bien le projet

- Les délais sont contraints pour bénéficier du tarif d'achat de l'énergie qui change fin 2026 : le dossier devra donc être monté pour le 3ème trimestre 2026 (élection municipale ensuite)

→ le dossier devra donc être très complet dès le départ.

b. Aspect financier :

- La société à monter devra avoir un capital minimal de 1000€
- 80 % des 2M€ pourraient être amenés par des banques si le dossier est bien « ficelé »
- 400 k€ de fonds propres pour les différents partenaires
- Tous les participants sont d'accord pour un financement citoyen
- Sarah Faivre s'interroge sur la possibilité d'intégrer la participation des habitants. Cela pourrait être le rôle de la Fruitière à énergie.

c. Point de vigilance évoqué :

- La lame d'eau (en cas d'inondation) est une vraie inquiétude mais pourrait être ramenée à 1 ou 2 cm si les turbines sont relevées.
- Le loyer et le droit d'eau n'a pas été évoqué à cette réunion

→ Un participant indique que l'EPAGE pourrait y renoncer d'après une précédente réunion

4- Mobilités

a. Le groupe s'interroge : souhaitons-nous mettre en place quelque chose sur le sujet, par exemple le covoiturage ? Voir la communauté de communes et ce qui pourrait être fait ?

b. Christophe propose une mise à jour du document déjà réalisé par EMNE.

c. Cyclable : semble difficile à envisager dans le contexte actuel (baisse de financement : NDLR : absurde...)

d. Concernant le covoiturage, quelques pistes :

- Whats'app ?
- application/site internet dédié de la Région (Mobigo « covoiturage » : <https://covoiturage.viamobigo.fr/>)
- Le « rézopouce » devenu Mobicoop est évoqué ou tout système avec des abris-bus (NDLR : ou des abri-pouces?) et la possibilité d'afficher sa destination

e. Pédibus : sur Quingey, Sarah Faivre voudrait mettre ça en place.

(NDLR : sécuriser aux vélos le cheminement entre le quartier probablement le plus jeune, derrière l'intermarché et l'école ou le collège nécessiterait de traiter un linéaire assez faible de « un peu avant » à « un peu après » le pont : bande cyclables dans un premier temps ? A suggérer à Mme. La Maire)

→ Le document EMNE pourrait être utilisé pour communiquer

→ Samuel contactera Zoé

→ François, avec « Bonne Route » a repéré des communes dynamiques sur le sujet des mobilités, par exemple Mouchard ou Arbois (qui fait des Vélorutions)

5- « Bonne route » :

a. Le reportage de France 5 « Camions ; quel trafic » dans l'émission « sur le front » est évoquée (lien disponible jusqu'au 25/06/2025 :

<https://www.france.tv/societe/ecologie/6822022-camions-quel-traffic.html>)

→ Passe en revue d'autres territoires qui sont confrontés aux mêmes difficultés qu'ici avec le transit poids-lourd sur la RN83

b. François aborde la réunion à la Préfecture en décembre :

i. l'étude réalisée conclut notamment que les pollutions sonores et de l'air sont supérieures aux seuils de l'OMS mais inférieures aux seuils français (NDLR : où l'on apprend que la France a des seuils inférieures à ceux de l'OMS...)

- Le Préfet n'a pas donné ses intentions
- L'étude économique reste à voir
- La DIR Est semble craindre une baisse de trafic (et de leurs moyens?)
- Rendu final de l'étude pour fin février (résultat des mesures de pollution en haut de Pessans, notamment)

6- Questions diverses :

a. Un autre reportage de France 5 est évoqué : « la face cachée des forêts françaises ».

Quelques infos notables :

- Les forêts en stress hydrique émettent du CO₂ au lieu d'en capter...
- Les coupes rases sont évoquées , avec des subventions pour replanter ensuite (!)
- Le bois rejette plus de CO₂ par quantité d'énergie produite que le charbon au moment de sa combustion (mais le bois n'est pas fossile, et repousse)... et fait plus de particules fines...
- La production de bois au Brésil est aussi évoquée avec des « champs d'arbres » d'eucalyptus, qui consomment beaucoup d'eau.

b. Christophe évoque l'acceptabilité des granulés de bois, qui nécessitent que différentes conditions soient remplies :

- Bonne gestion de la forêt
- Ressource locale
- Issue de conifères (évite d'avoir besoin d'ajouter un liant dans les granulés)

c. Christophe partage également une vidéo sur le sujet de l'organisation de la filière bois (moins de petites scieries, et le bois est « aspiré » dans « l'industrie » qui fabrique les pellets).

→ adresse de la vidéo : la forêt face au projet d'usine biosyl" ;

<https://www.youtube.com/watch?v=wzI9P9CqAo> visionnée en séance de 0:10min à 0:20min.

Prochaine réunion : le Jeudi 20 Mars à 18h30, à Lavans-Quingey, chez Marc